

Publié le 20 octobre 2016

## Pour une vraie politique métropolitaine de croissance

Élus et acteurs privés ont échangé lors de la dernière séance plénière du Congrès de Marseille sur les leviers économiques, sociaux et politiques qui permettraient de relancer la croissance en France. Une croissance durable qui intégrerait les évolutions, voire les révolutions numériques... et métropolitaines.



"Le monde est transformé par 2 évolutions majeures : le numérique et l'informatique d'une part, à savoir une « **iconomie** » qui modifie les systèmes de production et de distribution, et la métropolisation de la croissance d'autre part". Les propos introductifs de **Christan Saint-Etienne**, projetés en vidéo ([vidéo 1](#) / [vidéo 2](#)), en début de séance posent le cadre du débat.

**Trois fonctions pour une gouvernance efficace** De quelle métropolisation s'agit-il ? Selon l'analyste économique, "les villes – pas forcément les plus grandes, mais aussi les villes moyennes de 100 000 à 500 000 habitants – qui ont une gouvernance bien construite, ont un taux de croissance deux fois supérieur à celles qui n'en ont pas. Cette gouvernance efficace réunit trois fonctions qui permettent de redynamiser le territoire en attirant les entreprises de la 3e révolution industrielle : le développement économique, le logement et les transports." Une sorte de gouvernance métropolitaine que posséderait le Grand Londres, selon lui, mais pas encore le Grand Paris.

"Une gouvernance, ça ne se décrète pas, il faut du temps pour dépasser les intérêts contradictoires et les blocages locaux de 131 communes qui se regroupent", pondère **Frédérique Calandra**, maire du 20e arrondissement de Paris et rapporteure spéciale en charge de l'évaluation de l'action métropolitaine à la Métropole du Grand Paris. "L'enjeu est de co-constituer une culture en se mettant d'accord sur des cartographies communes pour desserrer la ville par les transports et le logement."

Et **Jean Montagnac**, maire de Carry-le-Rouet (13), vice-président de la Métropole Aix-Marseille Provence d'ajouter : "définir une politique globale de développement à plusieurs exige plus de moyens financiers et des élus plus sensibilisés au nouveau territoire dont ils ont la charge".

"*Quid de l'échelon régional ?*" relance **Olivier Alleman**, animateur de la séance. "*La volonté du nouvel exécutif du Conseil régional Paca est de développer le rôle de la collectivité comme acteur de l'activité économique et non un seul bailleur de fond via des subventions*", déclare **Pierre-Paul Léonelli**, conseiller régional et président de la **Spl Area Paca**. "*Les Epl doivent être intégrées à cette politique de développement régional en étant des outils de mises en œuvre de projets sur le numérique, la construction, l'aménagement urbain, la transition énergétique etc.*"

"*La Caisse des dépôts prévoit de renforcer sa capacité d'investissement pour aider les Epl à se développer*, témoigne **Emmanuel de Séverac**, son responsable économie mixte, *elle est même prête à monter à leur capital pour les accompagner dans cet objectif.*"

"**Trop de normes, pas assez d'innovations**" Outre le champ de la gouvernance, la complexité des normes et la surcharge fiscale sont perçues comme des obstacles à la croissance. **Jean-Lou Blachier**, n°2 de la CGPME dénonce même la "*sur-transposition des normes européennes en France sur des critères encore plus stricts*".

"*Le secteur de l'innovation est également mal exploité. La France dispose de nombreuses structures et dispositions pour aider à innover mais pas assez pour permettre aux entreprises de les développer sur le marché*, explique-t-il, *si bien que ces entreprises partent à l'étranger ou sont tout simplement rachetées.*"

**Le "message global" des collectivités locales** Gouvernance, simplification, innovation... le contexte de développement qualifié par les orateurs de "cadre de vie" doit aussi être renforcé par le "*message global que doit émettre les collectivités*".

La parole conseillère de **Christian Saint-Etienne** résonne à nouveau dans l'hémicycle. "*La planification stratégique territoriale émet des règles de développement qui ont une résonance auprès des acteurs privés qui, dès lors, se mettent en phase. Ce n'est pas seulement dans la seule commande publique mais dans ce message global que la collectivité doit en l'occurrence intégrer la proximité dans ses critères. D'ailleurs, ce n'est pas contraire au projet européen.*"

L'idée est reprise par Jean-Lou Blachier qui, en tant que médiateur des marchés publics, avait proposé d'intégrer d'autres critères que le prix, trop pénalisant pour les entreprises locales face aux groupes mondialisés. Pourquoi pas le RSE ? "*Aujourd'hui, seulement 20 % des PME remportent les marchés publics, c'est trop faible*", concède-t-il.

De l'avis de tous, l'enjeu serait de mieux exploiter le **code des marchés publics** pour attirer plus d'entreprises de proximité dans la commande publique.

**2e séance plénière, jeudi 13 octobre :**

**Économie, emploi : comment les collectivités locales et les Epl peuvent-elles être des moteurs de croissance ?**

Intervenants : **Jean-Lou Blachier**, vice-président délégué de la Confédération générale du patronat



des petites et moyennes entreprises **Frédérique Calandra**, maire du 20e arrondissement de Paris,  
vice-présidente de la Fédération des Epl **Pierre-Paul Léonelli**, conseiller régional Provence-Alpes-  
Côte d'Azur, président de la Spl Area Paca **Emmanuel de Séverac**, responsable économie mixte,  
Caisse des Dépôts et consignations

Animée par **Olivier Alleman**, directeur de Campagnes TV

**Photo : ©stlaure@gmail.com**